Bureau Exécutif FFVoile Du 26 mars 2010 Relevé de décisions

Présents:

JP. Champion – H. Bacchini – J Ch Cour - M. Duclot - JC. Méric – M.T Jourdas - J. Kerhoas – JP. Churet – JL. Denechau - D. Tincelin- E. Marliot – B. David.- P. Gouard – B. Bonneau – J. Cathelineau – Ph. Delhaye – H. Giraud - S. Lasseaux – JL Paulou.

Résolutions / Commentaires / Décisions

1 VIE FEDERALE

1.1 Approbation du relevé des points du CO du 18 mars 2010.

Décision 1 Le relevé des points est approuvé par le BE.

1-2 Assemblée Générale.

Le BE prend connaissance du déroulé de l'Assemblée Générale du 27 mars 2010 et précise la réponse à la question écrite posée par la Ligue de Bretagne relative au statut des commissaires de régates.

Désignation du comité de pilotage des politiques territoriales.

Le BE approuve la désignation des membres du comité de pilotage « politique territoriale de la FFVoile » suivante :

Décision 2

Info

- Chef de Projet (+ représentant l'Intérieur) : Jean-Christophe COUR,
- Cadre du siège référent : Bernard DAVID.
- Elue du BE FFVoile : Nathalie PEBEREL,
- Elu du CA FFVoile : Serge RAPHALEN,
- Permanents du siège : Henri GIRAUD et Sylvie LASSEAUX,
- 1 représentant de la façade Atlantique : Guy DEVAUX,
- 1 représentant de la facade Méditerranée : Pierre CASTE ou Jean LASSAUQUE.

1.4 Dates des prochaines réunions institutionnelles.

Décision 3

- Conseil des Liques : 10 avril,
- BE : 16 avril (9H30/17H) 18 mai (9H30/17H) 23 juin (9H30/17H) 10 & 11 septembre (décentralisé).
- CA: 11 (16H) et 12 juin.

1.5 E-Commerce / site Internet

La Présentation de l'E-Commerce lors du Colloque Développement a connu un accueil positif, mais a suscité quelques interrogations :

Pour la FFVoile la capacité à pouvoir recruter et référencer des prestataires, à générer un trafic suffisamment important pour assurer le modèle économique de la plateforme et à transformer le trafic généré en transactions.

Pour le réseau des clubs et notamment des écoles : inquiétudes sur la gestion, la place des clients traditionnels des EFV, les marges commerciales, les problèmes éventuels de TVA....

Les Recommandations de la FFVoile sont les suivantes :

Décision 4

- Intérêt de mettre en ligne la totalité de leur offre nautique de loisir, avec possibilité d'enlever ce qui est vendu en direct.
- Nécessité d'un suivi strict de l'offre et des réservations.

Le BE se prononce sur une acceptation de principe de la mise en place de la plateforme (sous réserve d'avoir une possibilité de retrait), et soumet la mise en place d'un contrat au service juridique de la FFVoile sous l'autorité du Président.

L'investissement de la FFVoile est évalué à 100 K€ (Retours à préciser) + 50 K€ pour la création d'un site web grand public accueillant l'offre des stages de voile et à court terme les offres en matière de régates.

1.6 Information sur la finalisation du projet ENAV Météo et météo sur mobile.

Info

Le projet est quasiment finalisé et opérationnel, et a rencontré un succès auprès d'acteurs institutionnels dont MétéoFrance qui ont pu assister à des présentations. il doit être commercialisé dans les prochains jours avec une labellisation de la FFVoile.

Un plan de communication va être mis en place par la FFVoile, conformément aux engagements pris par cette dernière.

1.7 Nautic 2010 – Salon Nautique International de Paris

Info

Proposition de REED-OIP d'organiser la Soirée des champions au Salon Nautique, et d'avoir un stand lors du prochain Salon.

Un rendez-vous est prévu avec les responsables de l'organisation pour étudier la faisabilité de ces projets.

1.8 Equipement des Ecoles en bateaux collectifs

Info

A fin de répondre à l'objectif de relancer les filières 'Croisière" dans les écoles, il a été demandé

à la FIN d'accorder des tarifs promotionnels aux clubs pour l'achat de ce type de voiliers, comme le font les constructeurs automobiles avec les Ecoles de conduite.

Un rendez-vous doit être pris très prochainement avec le Président de la FIN pour évoquer ce sujet.

2 GESTION D'EPREUVES

Organisation dans le cadre des journées de la mer et d'une manifestation nautique à Paris

Info

Le BE est informé de la demande de la Direction des Affaires Maritimes à la FFVoile d'organiser une manifestation sur la Seine dans le cadre des Journées de la mer et de l'acceptation de la FFVoile qui sollicitera à cet effet la Ligue d'Île de France de Voile.

3 CCA

3-1 Convention d'arbitrage type 2010.

Décision 5

Le Bureau Exécutif du 26 mars 2010 valide l'ajout dans la convention d'arbitrage type 2010 de la fonction d'arbitre « Contrôleur d'équipement course au large », bénéficiaire d'indemnités et défraiements dans le cadre des conventions d'arbitrage signées entre les organisateurs et la Fédération Française de Voile.

4 <u>DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT</u>

4-1 Recommandations et prescriptions fédérales pour l'organisation des pratiques.

Décision 6

Le Bureau Exécutif, mandaté à cet effet par le Conseil d'Administration, approuve le texte des recommandations et prescriptions fédérales pour l'organisation des pratiques.

Publié électroniquement le 14 avril 2010 sur le site Internet de la FFVoile

5 COURSES OCEANIQUES

5-1 Informations générales

Info

Le BE est informé de l'élection du nouveau Président de la Classe IMOCA suite à leur dernière Assemblée Générale : Monsieur Luc Talbourdet.